



Quel avenir pour l'Axe 4 ?



Les experts du groupe conseil FARNET se sont réunis à Bruxelles les 14 et 15 septembre pour réfléchir sur l'avenir de l'Axe 4 du FEP et sur la façon de l'articuler avec le développement territorial soutenu par d'autres programmes européens.

Cette réunion du groupe conseil a eu lieu dans le contexte des discussions en cours entre les Directions générales (DG) Politique régionale, Agriculture et Affaires maritimes et Pêche sur les différentes options possibles pour simplifier les procédures de financement du développement local. Les représentants des trois DG qui ont pris part à la réunion ont évoqué des points tels que la possibilité pour les groupes d'action locale de recevoir des fonds des trois DG, les similarités et les différences entre ces fonds, ainsi que le rôle que pouvaient jouer les acteurs de la pêche dans le développement local au-delà des communautés de pêcheurs.

En ce qui concerne l'amélioration de l'Axe 4 pour la prochaine période de programmation, les experts ont insisté sur l'importance des liens à tisser entre stratégies globales et stratégies locales. Ils ont par exemple examiné la possibilité pour les FLAG de s'intégrer dans les nouveaux dispositifs de gestion décentralisée des ressources et de s'impliquer dans une gestion plus large des côtes côtières, ainsi que dans le rapprochement des différents acteurs, notamment les scientifiques et le secteur de la pêche.

La réunion s'est terminée par une présentation des travaux du groupe conseil à la Directrice générale de la DG Affaires maritimes et Pêche, Lowri Evans, qui s'est réjouie des progrès accomplis en direction de la future politique territoriale et a livré ses premières réactions, qui seront prises en compte dans les prochains travaux et réflexions du groupe conseil à propos d'un futur Axe 4.

Les autorités de gestion discutent de questions financières



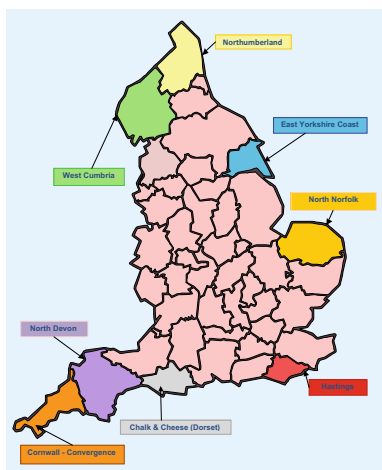
Fin septembre 2010, la Cellule d'appui FARNET a accueilli dans ses locaux les autorités de gestion (AG) de l'Axe 4 à l'occasion de leur quatrième réunion à Bruxelles, cette fois-ci pour examiner diverses questions financières liées à la mise en œuvre de l'Axe 4.

De nombreuses questions ont été identifiées et discutées, notamment les difficultés éprouvées par les FLAG et les bénéficiaires à trouver les cofinancements, et la nécessité pour les AG de mettre au point des mécanismes souples afin d'éviter les longs délais de paiement.

Parmi les solutions examinées, la possibilité d'effectuer des avances de paiement ou des versements échelonnés ou encore la comptabilisation des contributions en nature. D'autres idées ont été émises comme la coopération avec les banques (à partir d'exemples provenant de plusieurs régions espagnoles et de Pologne) et le recours à un fonds d'emprunt national (comme en Lituanie). Un exposé sur l'expérience de Leader dans le traitement des questions financières a également eu lieu.

La dernière partie de la réunion a porté sur la coopération (transnationale et à l'intérieur de chaque pays) entre les FLAG et sur le rôle que peuvent jouer les AG pour stimuler et faciliter cette coopération. Plus de détails sur le [site FARNET](http://www.farnet.eu).

L'Angleterre s'apprête à sélectionner six FLAG



En Angleterre, la première phase de sélection des FLAG, qui s'est terminée le 30 juillet 2010, a montré un intérêt marqué des zones côtières pour l'Axe 4.

La Marine Management Organisation (MMO), qui gère le programme de l'Axe 4 en Angleterre, souhaite sélectionner en tout six FLAG à partir des huit candidatures qu'elle a reçues. Les huit FLAG potentiels bénéficient actuellement d'une aide pour élaborer leur stratégie locale. Cet appui comprend une série d'ateliers et de groupes de discussion, l'objectif étant que les FLAG sélectionnés puissent tous mettre en œuvre une stratégie de qualité d'ici 4 à 6 mois.

Le Comité Axe 4 d'Angleterre se réunira de nouveau en novembre 2010 pour examiner les dossiers des huit groupes candidats. A ce stade, la qualité et le contenu des stratégies proposées dictera la sélection finale et le montant que chaque FLAG recevra. Le budget anglais pour l'Axe 4 s'élève à 8 500 000 EUR, dont une contribution européenne de 4 600 000 EUR.

L'Angleterre abrite également l'autorité de gestion de l'Axe 4 pour l'ensemble du Royaume-Uni. A ce propos, on prévoit que l'Écosse, le Pays de Galles et l'Irlande du Nord pourront également avancer prochainement dans la sélection de leurs FLAG. Plus de détails sur le [site de la MMO](#).

Premier bilan en Galice : réunion des *Cofradías*



Les dirigeants des organisations de pêche (*cofradías*) de Galice (Espagne) et d'autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre des projets de l'Axe 4 dans la région se sont réunis le 6 octobre pour échanger sur les défis rencontrés lors du premier appel à projets.

La réunion, qui a eu lieu à la Foire au poisson Conxemar à Vigo, est une initiative de la Fédération des *cofradías* de Galice en réponse à certains défis que le secteur de la pêche a rencontrés au cours des premiers stades de la mise en œuvre de l'Axe 4 en Galice, notamment en matière de présentation des projets.

Au total, ce sont 62 projets qui ont été approuvés dans le cadre du premier appel régional. 22 ont été présentés par le secteur de la pêche. Environ 70% de ces projets sont « non-productifs » et donc financés jusqu'à 100% par le FLAG. Un défi pour les futurs appels sera donc d'augmenter le nombre de projets « productifs » présentés, c'est-à-dire des projets susceptibles d'attirer les cofinancements privés, en particulier du secteur de la pêche.

La rencontre a porté sur certains des obstacles auxquels fait face le secteur de la pêche pour mobiliser des fonds privés, les membres du panel insistant sur la nécessité de veiller à ce que le secteur joue un rôle actif dans la soumission de projets, gage d'avenir pour les zones côtières galiciennes.

Coopération entre FLAG estoniens et portugais



En septembre 2010, le FLAG estonien Saarte Kalandus, de l'île de Saaremaa, a rendu visite au FLAG portugais Sotavento do Algarve pour échanger leurs expériences et envisager des pistes de coopération.

Les deux territoires partagent une forte tradition de pêche et étaient historiquement tous deux actifs dans l'industrie de la conserve. En Algarve, ce patrimoine est actuellement relancé par des activités liées au tourisme. Le FLAG estonien a pu en apprendre davantage sur ces initiatives et partager certaines de ses propres expériences, comme la mise en place d'un site d'enchères en ligne qui permet aux pêcheurs locaux de mieux commercialiser et valoriser leurs prises. Plus de détails sur le [site de la municipalité d'Olhão](#).

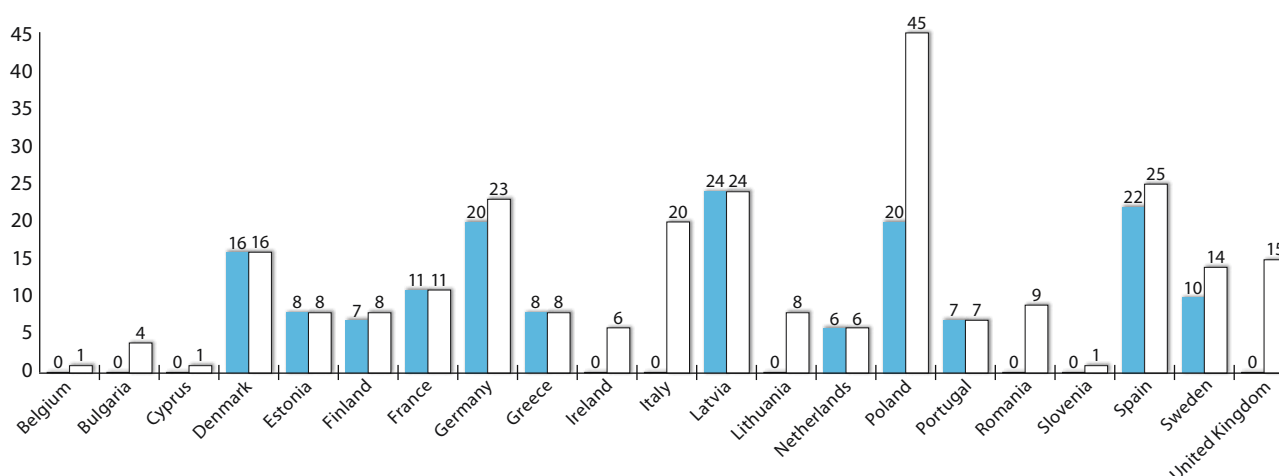
Italie: la Calabre lance un site web sur le FEP



La Région Calabre a ouvert un [site internet](#) consacré aux interventions du Fonds européen pour la pêche (FEP) dans la région. Développé par Aquatech, l'organisation chargée de l'assistance technique pour le FEP en Calabre, le site publie des nouvelles sur les appels à projets, ainsi que des liens vers d'autres sources d'information aux niveaux national et européen. Une attention particulière est accordée à la promotion des aspects innovants du FEP, tels que les plans de gestion locaux et les stratégies de développement des FLAG.

État des lieux: 165 stratégies approuvées

À la mi-octobre 2010, 165 FLAG, dans 12 Etats membres, avaient leurs stratégies approuvées. Depuis le dernier pointage en juin 2010, sept nouveaux FLAG ont été approuvés dans les Asturies (Espagne), huit en Grèce et 26 en Pologne.



■ Nombre de groupes dont la stratégie a été approuvée. (octobre 2010) □ Nombre de groupes prévus.

Autres nouvelles

L'océan de demain : 45 millions d'euros pour la recherche maritime



Le 9 septembre, la Commission européenne a présenté les modalités d'un fonds d'investissement de 45 millions d'euros destiné à la recherche maritime. L'appel à propositions « L'océan de demain 2011 » invite à soumettre des projets axés autour d'approches innovantes, prospectives et durables pour promouvoir la « croissance bleue » et développer le potentiel économique des côtes, mers et océans d'Europe. Voir la [page web L'océan de demain](#) pour en savoir plus.

« Coexister » dans les zones côtières d'Europe



COEXIST est un projet de recherche multidisciplinaire déjà approuvé pour financement dans le cadre du 7^e programme cadre de recherche de l'UE. Il s'agit d'évaluer les activités et interactions concurrentes dans les zones

côtières européennes, en vue d'élaborer une feuille de route visant à plus d'intégration, de durabilité et de synergies. Plusieurs cas seront étudiés dans différentes régions, les FLAG des zones concernées pouvant tirer profit d'une participation à la démarche. Pour plus d'informations, contacter Emma Bello Gomez: Tél. +353 1 475 8713, e-mail emma@aquatt.ie ou visiter le [site AquaTT](#)

Pas seulement une affaire de poisson !



"It's not just about the fish: Social and cultural perspectives of sustainable marine fisheries" (Pas seulement une affaire de poisson : perspectives sociales et culturelles des pêcheries marines durables) est l'intitulé d'une conférence organisée par l'École des sciences et l'Institut maritime de Greenwich, les 4 et 5 avril 2011, à l'Université de Greenwich (Royaume-Uni).

L'événement vise à réunir des chercheurs et des praticiens du monde entier pour examiner les relations entre la pêche, les pêcheurs et le grand public, ainsi que les obstacles et les opportunités pour le développement durable des zones de pêche. Plus de détails sur le [site de la conférence](#).

Tenez-nous au courant

La Newsletter FARNET se veut une ressource pour tous ceux et celles qui œuvrent à la construction d'un avenir durable dans les zones de pêche d'Europe. Nous vous invitons donc à nous tenir au courant des activités qui pourraient intéresser d'autres groupes et intervenants du secteur.

Contact : info@farnet.eu

Éditeur responsable : Commission européenne, Direction générale des Affaires maritimes et de la Pêche.

Clause de non-responsabilité : Bien que la Direction générale des Affaires maritimes et de la Pêche soit responsable de la réalisation générale de la présente publication, elle décline toute responsabilité quant à l'exactitude, au contenu ou aux positions exprimées dans les articles. Sauf mention contraire, la Commission européenne n'a ni adopté ni approuvé, de quelque manière que ce soit, les positions exprimées dans cette publication. Toute déclaration faite dans la présente ne peut être interprétée comme étant le reflet des opinions de la Direction générale des Affaires maritimes et de la Pêche. La Commission européenne ne garantit pas l'exactitude des données mentionnées dans la présente publication. La Commission européenne ou toute personne agissant en son nom décline toute responsabilité pour tout usage qui peut être fait de la présente publication.